

# ZA VENCE ECOPARC

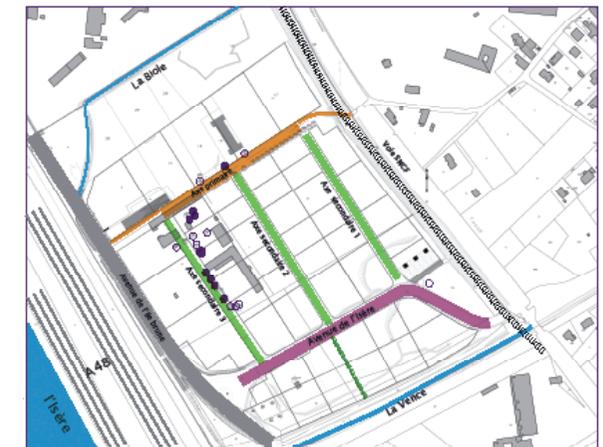
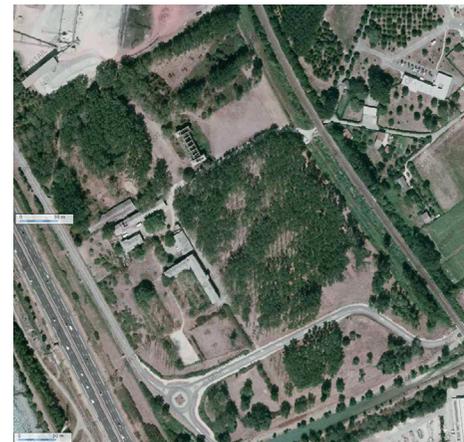
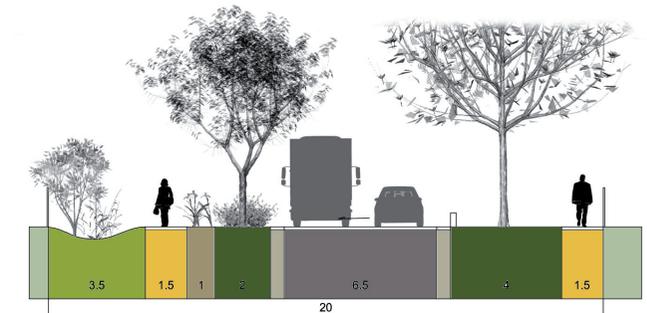
Cette opération consiste à créer une nouvelle zone intercommunale d'activités sur la commune de Saint-Egrève, avec pour objectif de d'accueillir des entreprises de production non polluantes de type PME – PMI et de services. Le site est situé au lieu-dit «Ferme de l'Hôpital», en continuité des pôles commerciaux et d'activités existants (Cap des H, Cap38), le long de l'avenue de l'Île Brune, à proximité de l'A48. Cette zone d'activité complète l'offre industrielle sur le secteur nord-ouest de l'agglomération et vient achever l'urbanisation de ce secteur de Saint-Egrève.

Le projet consiste en la viabilisation des terrains (17.5 ha dont environ 12 ha de surfaces cessibles) par la requalification de l'avenue de l'Isère et la création de voiries pour lesquelles une hiérarchisation a été établie (schéma de circulation).

Sur chacun de ces axes de desserte, l'eau et la végétation y sont utilisées comme éléments structurants du projet, les modes alternatifs de gestion des eaux pluviales (noues, tranchés drainants en galets) permettent de créer de une ambiance particulière et de favoriser le développement de la biodiversité (continuité écologique entre la Biolle et le corridor de la Vence).

Une place importante est laissée au modes doux de déplacements intégrant le réseau actuel et son évolution.

De même les espaces verts occupent une part importante de l'espace public. Un inventaire des arbres les plus remarquables a permis d'orienter le découpage et le tracé des voiries à créer.





## UNE ZONE D'ACTIVITÉS 'VERTE ET BLEUE'

